

Fiche à retourner à la Mairie d'Abidos avant le 8 août 2022. Merci

FICHE RELATIVE AUX ALLERGIES ALIMENTAIRES confirmée par un certificat médical
FICHE RELATIVE AUX URGENCES LIÉES A LA SANTÉ

1 fiche par enfant

Nom et prénom de l'enfant (majuscules) :

Classe :

Père (Nom et prénom) :

Mère (Nom et prénom) :

Mettre une croix dans la case correspondante

Liste des allergènes les plus courants	Mon enfant <u>PRÉSENTE</u> une allergie alimentaire	Mon enfant <u>NE PRÉSENTE PAS</u> d'allergie alimentaire
Céréales contenant du gluten (blé, seigle, orge, avoine, épeautre, kamut ou leurs souches hybridés) et produits à base de ces céréales		
Oeufs et produits à base d'œufs		
Poissons et produits à base de poissons		
Arachides et produits à base d'arachide		
Soja et produits à base de soja		
Lait et produits à base de lait (y compris de lactose)		
Fruits à coques (amandes, noisettes, noix, noix de : cajou, pécan, macadamia, du Brésil, du Queensland, pistaches) et produits à base de ces fruits)		
Céleri et produits à base de céleri		
Moutarde et produits à base de moutarde		
Graines de sésame et produits à base de graines de sésame		
Anhydride sulfureux et sulfites en concentration de plus de 10mg/kg ou 10 mg/l (exprimés en SO ₂)		
Lupin et produits à base de lupin		
Mollusques, crustacés et produits à base de mollusques et de crustacés		

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE GROUPEMENT PÉDAGOGIQUE
D'OS-MARSILLON – ABIDOS

Autre(s) allergie(s) alimentaire(s) présentée(s) par votre enfant non listée(s) dans le tableau ci-dessus :

.....
.....
.....
.....

Votre enfant risque-t-il de nécessiter des soins médicaux d'urgence compte-tenu d'un problème de santé grave tel que :

- Allergie avec auto-injecteur d'épinéphrine prescrit : porté sur l'enfant
 armoire commune

- Problématique respiratoire (ex : asthme) avec inhalateur prescrit :
*inhalateur conservé à portée de l'enfant sac à dos armoire commune

- Autres problématiques de santé pouvant nécessiter de soins particuliers à l'école :

.....
.....

Nous certifions (père – mère) avoir pris connaissance et accepter le règlement concernant la cantine pour l'année 2022-2023.

En cas d'allergie(s) alimentaire(s) présentée(s) par notre enfant, nous nous engageons (père – mère) à prendre contact avec le SIRP pour mettre en place un PAI (Projet d'Accueil Individualisé).

Nous autorisons à ce que les informations inscrites sur cette fiche soient transmises, au besoin, aux membres du personnel de l'école.

Fait à, le

Signature des parents (père, mère), ou tuteur.
(Précédée de la mention "lu et approuvé")